

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IMMATRICULER SA VOITURE DEPUIS SON SALON

C'est officiel ! Depuis ce lundi 27.08.2018, les Neuchâtelois peuvent réaliser toutes les prestations administratives liées à leur(s) véhicule(s) depuis chez eux. Ceci tous les jours, toute l'année et à toute heure. Jusqu'ici, le SCAN comptait 24 prestations en ligne dans le Guichet unique des collectivités publiques neuchâteloises (www.guichetunique.ch). Il en manquait cependant deux très importantes: l'immatriculation d'un véhicule sur de nouvelles plaques et l'immatriculation d'un véhicule sur des plaques déposées. Elles sont désormais disponibles.

Ces nouvelles prestations permettent de choisir son numéro de plaques et d'envoyer **gratuitement** au SCAN l'ensemble des documents nécessaires à l'immatriculation. Deux jours ouvrables après, le demandeur reçoit à domicile, ses plaques, ainsi que son permis de circulation. Il peut alors prendre le volant.

Rappelons que les prestations "Immatriculation en plaques interchangeable" et "Changement de véhicule" sont déjà existantes dans le Guichet unique et permettent de rouler **immédiatement**, en Suisse, avec son nouveau véhicule.

Autre nouveauté ! Le Guichet unique est désormais adapté à une utilisation sur tous les supports, **smartphones compris**. L'inscription au guichet est gratuite et peut être réalisée aux guichets du SCAN ou de votre Commune. N'hésitez plus !

Pour le SCAN, il est clair que l'avenir des services publics se déroule en ligne et nous continuerons à investir dans cette direction. Pour nous, il est primordial que les entreprises et les privés puissent régler leurs démarches administratives de la manière la plus simple possible, sans contrainte d'horaires ou de déplacements.

Dernier point. Le site Internet du SCAN fait peau neuve. Une refonte complète est en cours de travail et devrait être terminée à la fin de cette année.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Burri, directeur du SCAN, 079 624 45 71, philippe.burri@ne.ch

Retrouvez tous les communiqués du SCAN sur www.scan-ne.ch/medias

Malvilliers, le 27 août 2018